Vol. XLI | Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 2 Octobre 1912. | No. 48

ABONNEMENT
Canada........................$1.00 par année
Etats-Unis.......................1.50 "
Europe (compris le port).........2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne..................12 cents
Chaque insertion subséquente.............. 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 12, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

UN MOT AUX ELECTEURS DU COMTE DE MACDONALD

Un journal appelait l'autre jour le programme économique du parti libéral un *programme de désespoir*. Le mot est bien trouvé. Jamais encore on n'a vu au Canada un parti politique affirmer si haut son peu de confiance dans le pays. La défaite du 21 septembre a plongé les libéraux dans la tristesse; et depuis cette date ils croient que le Canada s'en va à la ruine. A leurs yeux il n'y a qu'un remède: c'est le marché américain, qui, lui, nous rendrait tous millionnaires!

Or un principe élémentaire de vie chez un peuple, c'est de compter d'abord sur lui-même; c'est d'avoir assez de virilité pour se dire qu'il est capable de se suffire et qu'il n'a pas besoin de ses voisins pour manger. Et seule cette disposition d'esprit, cette confiance en en soi-même, le mettront en état de commercer avantageusement avec les autres nations.

A écouter la dolente presse libérale, on dirait que nous allons *crever* de faim si les Etats-Unis ne viennent nous secourir. C'est l'Oncle Sam qui peut nous assurer nos trois repas par jour !

Le Canada aurait été loin dans le développement de ses industries s'il avait écouté, il y a trente ans, de telles théories économiques!

Les hommes qui rédigèrent le tarif de 1878 avaient, grâce à Dieu, plus de fierté et plus de clairvoyance que cela. Et ils firent sans hésiter un tarif protecteur.

Notre industrie était pratiquement à créer; notre agriculture débutait, elle aussi, comme facteur commercial. Les Etats-Unis, qui alors n'avaient pas besoin des produits canadiens, nous fermaient strictement leurs portes.

La conséquence de la politique protectionniste de sir John et du *boycottage* farouche du tarif McKinley, fut que l'industrie et l'agriculture prirent leur essor et que le Canada chercha, et trouva, ailleurs qu'aux Etats-Unis, de nombreux débouchés pour son commerce. Aujourd'hui notre avenir économique est assuré; et tout vrai Canadien doit sentir que nous pouvons vivre sans nous soumettre à la vassalité que comportait la convention Fielding-Taft.

Un pays comme le nôtre, qui est vaste à lui seul comme toute une Europe; qui possède des terres à blé immenses, des forêts, des mines; qui possède des pouvoirs d'eau capables d'alimenter une industrie de proportion illimitée; qui est assiégé par le Capital anxieux de mettre en rapport une telle Terre Promise; qui a des ports de mer bien outillés et deux océans comme limites; qui possède enfin une population jeune et laborieuse, un pays comme celui-là peut traiter avantageusement avec les autres pays; et ce serait pour lui une indigne folie que d'écouter ceux qui disent: *Hors les Etats-Unis point de salut.*

Au reste personne ne songe à supprimer tout commerce avec les Etats-Unis Le tarif de 1878 tenait compte du fait que les Etats-Unis sont nos voisins et qu'il y aurait toujours un échange de produits entre les deux pays. Seulement, répétons-le, le tarif canadien était nettement protecteur, et tout en facilitant l'échange quand il était raisonnable, il empêchait l'industrie américaine d'étouffer la nôtre.

Un tarif qui nous a si bien servi dans le passé n'est pas nécessairemment devenu mauvais parceque en l'automne de l'année 1910, deux ministres canadiens. MM. Fielding et Paterson ont fait un voyage à Washington et ont grassement dîné chez le président de la République.

Dans l'Ouest, le parti libéral a spécialement voulu convertir nos cultivateurs au principe réciprocitaire sous prétexte que les Etats-Unis nous offrent un marché illimité pour le blé. Or, pour aller à la racine des choses, il nous suffit de nous rappeler que les Etats-Unis produisent plus de blé qu'ils n'en ont besoin. C'est un fait acquis. Comment, alors, les Etats-Unis peuvent-ils nous acheter notre blé à un prix avantageux pour nous? Il y a là une impossibilité économique.

Si les Etats-Unis veulent notre blé, ce n'est pas pour le consommer, mais pour le revendre eux-mêmes sur les divers marchés du monde. Notre blé, mêlé au blé américain, qui est inférieur au nôtre, perdra de ce fait son caractère spécial, sa marque, son *identité*; ce sera du blé américain expédié en Europe et en Orient; ce ne sera plus du blé canadien.

De plus, les Etats-Unis convertiront, pour une partie, ce blé en farine et l'expédieront, à notre place, sur les marchés que nous approvisionnons actuellement.

On ne voit pas bien comment, en face d'évidences pareilles, les orateurs libéraux pourront convaincre les cultivateurs du comté de Macdonald que la Réciprocité à la Fielding est chose désirable.

La situation économique du Canada est satisfaisante.

On l'améliorera encore davantage en adhérant à la fois au principe protectionniste et en développant nos moyens de transport, par terre et par mer. L'excellence de nos produits et notre facilité à les faire arriver sur *tous* les marchés du monde, voilà quel doit être le but de notre effort.

Fidèle à cet objectif, le gouvernement Borden vient de nous ouvrir un marché nouveau dans les Antilles; M. Foster, le ministre du Commerce, travaille à nouer des relations commerciales nouvelles avec d'autres pays —et il y réussira sûrement.

On voit que le gouvernement Borden n'est pas opposé aux *marchés nouveaux* bien qu'il ne veuille pas de cet abracadabrant traité dont M. Fielding voulait sangler le Canada.

Les libéraux commettent cette erreur, ou, pour être plus exact, cette spécieuse injustice, de vouloir confondre l'unique marché des Etats-Unis avec le marché du monde en général Les hommes qui gouvernent aujourd'hui le Canada veulent commercer avec tous les pays mais ils refusent de conclure avec l'oncle Sam un arrangement qui tuerait notre industrie nationale et mettrait le blé de nos cultivateurs à merci des agios de la finance américaine.

COMMENT LA SASKATCHEWAN EST RECIPROCISTE !

UNE MANIÈRE DE FAIRE DES ELECTIONS !

(Extrait du discours de l'Hon. M. Rogers, au banquet Borden, à Montréal.)

"Le sentiment n'est pas favorable à la réciprocité dans la Saskatchewan. Cette province est habité par un grand nombre d'étrangers qui ont accepté franchement les responsabilités du citoyen canadien. Malheureusement, un certain nombre d'autres étrangers n'ont pas accepté ces responsabilités, et c'est à cette classe que les libéraux de la province et leurs journaux adressaient leurs appels dans la dernière lutte. Quel était leur but en s'adressant ainsi à une classe d'hommes qui ne sont sujets britanniques ni par droit de naissance, ni par la naturalisation? Ces hommes ne pouvaient exercer le droit de suffrage puisqu'ils ne l'avaient pas."

"Dans toute autre province, celui qui demande un bulletin de vote est obligé par la loi, de jurer qu'il est citoyen britannique avant de pouvoir voter. Cette loi existait dans la Saskatchewan quelques jours avant les élections. Alors, le premier ministre de la province fit adopter une autre loi qui faisait disparaître du statut la partie du serment qui obligeait le voteur à jurer qu'il était citoyen britannique. Cette manœuvre des libéraux permit de s'assurer le vote de ces étrangers. C'est grâce à ce vote que le gouvernement provincial a pu se maintenir au pouvoir."

M. Rogers cite des exemple des pratiques frauduleuses qui ont assuré une majorité aux libéraux de la Saskatchewan, où on permettait à des gens qui n'étaient pas sujets britanniques de voter, tandis que les loyaux sujets de Sa Majesté étaient privés de l'exercice de leur droit. Et c'est ce que les libéraux appellent le sentiment en faveur de la réciprocité. Il pourrait bien, par exemple exister un autre sentiment, et il se traduit au lendemain de la dernière lutte provinciale quand, pour faire honneur au premier ministre, on a organisé un défilé d'automobiles décorés du drapeau étoilé. Comment peut-on prétendre qu'il existe un mouvement honnête en faveur de la réciprocité, après ce qui s'est passé depuis la dernière campagne.

Mgr l'Archeveque

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque est partie le 26 septembre pour aller assister à la réunion annuelle des Archevêques du Canada le 1er octobre, à Ottawa. M. l'abbé Messier, aumônier de l'hôpital, l'accompagne.

Mgr Bruchesi

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, accompagnée de son secrétaire. M. l'abbé Pepin, fait une vacance dans l'Ouest. Elle était de passage à Saint-Boniface samedi dernier.

Un premier anniversaire

(De *L'Evènement*)

Il y a un an aujourd'hui que le parti conservateur, le parti de Cartier, de Macdonald et de Tupper, a remporté son glorieux triomphe du 21 septembre 1911. Il y a un an que le peuple du Canada a repoussé les offres de réciprocité commerciale que lui faisait le gouvernement américain. Il y a un an que l'hon. M. Borden a pris la direction des affaires du pays et que sir Wilfrid Laurier est redevenu chef de l'opposition, après quinze années d'un règne qui laisse bien des mauvais souvenirs.

Ce n'est qu'un premier anniversaire, qui sera sans doute suivi de plusieurs autres—lorsque les conservateurs sont au pouvoir, c'est pour longtemps!—mais il convient de le célébrer dignement, et le grand banquet donné ce soir à Montrérl en l'honneur du premier ministre sera sans doute un très grand succès. Nos adversaires, au lendemain de leur défaite, criaient à tue tête que nous ne serions pas six mois au pouvoir! On peut voir ce que valent les prophéties de ces gens-là.

Aussi bien avons-nous des motifs nombreux de célébrer cette fête avec enthousiasme. On a essayé, par toutes sortes de méthodes plus ou moins respectables, de diminuer le prestige du nouveau premier ministre; il n'en a pas moins conquis le respect et l'admiration de ses adversaires eux-mêmes, et les a forcés de reconnaître publiquement ses mérites. On a mené la campagne d'injures la plus perfide qu'il soit possible d'imaginer contre ses collègues anglais et français; ils ont répondu à ces attaques par un zèle, un travail et un dévouement auquels leurs devanciers ne nous avaient pas habitués. On a inventé toutes sortes d'histoires de conspiration et de guerres intestines qui, disait-on, minaient sourdement le parti conservateur; les faits ont démontré que c'est l'opposition qui est divisée sur la question de la marine et sur la question fiscale.

Pour des raisons d'ordre économique ou national, nous avions refusé le traité de réciprocité que nous offraient les Etats-Unis. Depuis, le ministre du commerce a fait des traités fort avantageux avec quelques-unes des colonies britanniques et des républiques de l'Amérique du Sud. L'institution des agences consulaires du Canada, greffées d'abord sur celle de la Grande Bretagne, fournira d'ailleurs à notre commerce d'exportation et d'importation de nouvelles ouvertures.

Le gouvernement songe aussi à favoriser le commerce canadien en trouvant un moyen de diminuer les taux d'assurances maritimes, qui sont actuellement trop élevés et de réduire aussj les taux de transport sur toutes les compagnies d'utilités publiques qui sont liées de près ou de loin, directement ou indirectement, par leur charte ou par leurs besoins, ou gouvernement du Canada.

L'on peut dire aussi, et la preuve en est facile, que le parti conservateur est plus fort après une année d'administration qu'il ne l'était après sa grande victoire de septembre dernier. Par son administration sage et prudente par son désir manifeste de donner justice à tous et à chacun, par une législation à la fois énergique et prudente, les ministres conservateurs se sont attiré la confiance même de leurs adversaires. Nos armes n'ont pas été heureuses dans la province de Québec lors des élections provinciales: mais, si nous n'avons pas gagné de terrain, nous n'en avons pas perdu non plus. En Saskatchewan, tout en ne parvenant pas à renverser le gouvernement, nous avons réduit de dix mille voix, la majorité globale du parti libéral. Cependant que dans l'Ile du Prince-Edouard et dans le Nouveau-Brunswick, les armées conservatrices ont complètement anéanti le parti libéral, ne laissant guère qu'un député ou deux pour former un faible noyau d'opposition. En Nouvelle-Ecosse, la majorité libérale avait déjà été grandement réduite aux élections provinciales antérieures aux élections fédérales, mais nous avons gagné toutes les élections partielles qui ont eu lieu depuis en cette province.

La situation est donc belle et brillante. Le parti conservateur a fait des œuvres depuis son avènement au pouvoir et a augmenté sa puissance. Il a en même temps la chance de voir l'opposition ouvertement divisée sur une question d'importance primordiale: la question fiscale. Nous avons donc raison de célébrer dignement ce premier anniversaire de notre retour au pouvoir, en nous félicitant des heureux résultats déjà obtenus et en nous unissant pour profiter complètement des perspectives superbes qui s'ouvrent devant nous.

LA RECIPROCITE

(*La Patrie*)

Dans le comté de Soulanges, comme dans celui de Rouville, sir Wilfrid Laurier a nettement fait entendre que l'agitation en faveur de l'expansion des marchés pour nos produits sera l'un des principaux articles du programme libéral, dans la prochaine campagne fédérale.

Mais l'expansion des marchés n'implique pas nécessairement que le Canada doive accepter la convention Taft-Fielding, qu'après beaucoup d'hésitation les Américains ont maintenue dans leurs statuts, comme une offre qu'il sera toujours loisible aux Canadiens d'agréer.

Depuis le 21 septembre, le ministère conservateur a aussi préconisé cette politique d'expansion des marchés d'exportation. Il a obtenu, par exemple, aux producteurs canadiens, l'accès facile d'un nouveau marché, celui des Antilles. En même temps, l'hon M. Foster projette de nouer des relations commerciales plus étroites et plus favorables avec d'autres pays britanniques.

Le développement de notre commerce dans l'Empire, à tous les points de vue, vaut bien un accroissement de nos relations avec les Etats-Unis, et il ne présente pas l'inconvénient de menacer notre autonomie et notre indépendance commerciale, comme la fameuse convention de réciprocité

Nous faisons déjà avec les Etats-Unis plus d'échanges qu'avec le reste du monde, y compris la Grande-Bretagno, malgré la barrière élevée à la frontière américaine. Est-il déraisonnable de présumer que si cet obstacle disparaissait, les Etats-Unis n'auraient aucune peine à monopoliser notre commerce, et qu'ainsi le Canada deviendrait, selon la parole de M. Taft, une sorte de dépendance de la République américaine?

En vérité, nous serions aujourd'hui dans une belle posture, si le peuple canadien avait approuvé, le 21 septembre, le libre échange des produirs agricoles avec les Etats-Unis. Il se trouve, en effet, que la récolte américaine est beaucoup plus abondante que celle de 1911, et qu'au lieu d'offrir un débouché aux céréales du Canada, nos voisins auront d'énormes quantités de grain à exporter.

Et le tarif de douane est la seule raison qui empêche le cours des produits agricoles, en notre pays, de tomber au niveau des cours américains.

Uniquement parce que la convention de réciprocité a été rejetée l'automne dernier, les cultivateurs canadiens vont vendre leurs récoltes sensiblement plus cher.

Comment les libéraux peuvent-ils espérer qu'à une prochaine occasion, le peuple canadien reviendra sur une décision dont il s'est si bien trouvé?

La Patrie.

Les Travaux Manuels a l'Ecole Provencher

RAPPORT DES TRAVAUX MANUELS POUR 1911–12.

Installations pour travaux en bois	$	600 56
Installations pour sculpter		130 95
Installations pour modelage en glaise		102 78
Installations pour dessiner		56 35
Installatious pour travaux en bois mince		62 78
Amélioration à l'atelier		230 00
Modèles		40 00
Total		1,223 42
Matériaux achetés		429 00
Salaire		1,000 00
		2,652 42
Matériaux en mains le 1er juillet		102 65

La liste suivante comprend les éleves de l'Ecole Taché qui suivent les cours de travaux mannels à l'Ecole Provencher.

Travaux en bois, 8 et 9me Grade—moyenne, 40 élèves, ont coûté, $5.40 chacun	$	216 00
Sculpture en bois, 7 et 8me Grade—moyenne, 80 élèves, ont coûté $1.97 chacun		118 00
Travaux en bois mince, 3me Grade—moyenne, 52 élèves, ont coûté 86 cts chacun		45 00
Modelage en glaise, 5 et 6me Grade—moyenne, 108 élèves, ont coûté 80 cts chacun		32 00
Papier à dessin, 4, 5, 6, 7, 8 et 9me Grade—moyenne 220 élèves, ont coûté 8 cts chacun		18 00
Coût des matériaux		429 00
Salaire de l'instituteur		1,000 00
Matériaux pour petite maison faite par les élèves et devant être exhibés à l'Exhibition de Winnipeg		115 80
Coût total		1,544 80

Durant l'année il a été fait 575 travaux divers en bois, 1425 pièces en sculpture, 900 formes diverses en glaise, 2480 dessins.

Une moyenne de 500 élèves ont suivi les cours par semaine, sous la direction d'un seul professeur, et qui n'avait aucun modèle, ni plan pour commencer l'année.

Liste des prix donnés et noms des donateurs.

9me Grade, Menuiserie. Prix—Etabli à bois et complet d'outils à bois, valeur $18.00, donné par La Cusson Lumber Co., Ltd., mérité par Jos. Clement.

9me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils (en argent) pour dessin, valeur $8 00, donné par le Secrétaire de la Commission Scolaire, mérité par Jos. Patry.

8me Grade, Menuiserie. Prix—Complet d'outils à bois, valeur $14.00, donné par La Compagnie H. Tremblay Ltée., de Winnipeg.

8me Grade. Dessin. Prix—Complet d'outils (en argent) pour dessin, valeur $8.00, donné par M. Edouard Guilbault, mérité par Ulric Beaulieu.

7me Grade, Sculpture sur bois. Prix—Complet d'outils à sculpter avec coffre en chêne, valeur $7.00, donné par M. S. J. Dussault, mérité par Alphonse Lévesque.

7me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils (en argent) pour dessin, valeur $7.00, donné par M. Joseph Bernier, M. P. P., méritépar Arthur Paquin.

6me Grade, Modelage en glaise. Prix—Boite couleurs avec modèle et outils, valeur $3.50, donné par M. H. Béliveau, mérité par Antonio Clément.

6me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils (nicklé) pour dessin, valeur $4.00, donné par M. Henri Pélissier, de Winnipeg, mérité par Adélard Couture.

5me Grade, Modelage en glaise. Prix—Boite de plasticine en couleur avec modèle et outils, valeur $2.00, donné par le professeur M. F. Ponton, mérité par Gabriel Marcoux.

5me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils pourdessin, valeur $4.00, donné par M. Henri Béliveau, mérité par P. Renaud.

4me Grade, Sculture sur bois. Prix—Complet d'outils à sculpter , valeur $4.00, donné par M. le Commissaire J. A. Marion mérité par Lucien Beaulieu.

3me Grade, Travaux en bois mince Prix—Complet d'outils à découper et percer le bois, valeur $2.50, donné par M. H. Béliveau mérité par Albert Isenbeart.

ECOLE TACHÉ

7 et 8me Grade, Sculpture sur bois. Prix—Complet d'outils à sculpter avec coffre, valeur $7.00, donné par M. le commissaire C. D. Carson, mérité par Frank Baily.

7 et 8me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils (en argent) pour dessin, valeur $7.00, donné par Son Honneur le Maire Berry.

5 et 6me Grade, Modelage en glaise. Prix—Boîte de plasticine en couleur avec outils et modèle, valeur $3.00, donné par M. le Commissaire John Donnelly, mérité par Albin Carlson.

5 et 6me Grade, Dessin. Prix—Complet d'outils pour dessin, valeur $4.00, donné par M. le Commissaire J. K. Blany, mérité par David Clark.

—Le Conseil de ville a passé un règlement à sa dernière séance pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière Rouge, pour remplacer le pont Provencher, qui est devenu insuffisant par l'augmentation du trafic. Le cout de ce pont sera de $550,000.00; le pont sera assez large pour deux lignes de tramway, vehicules et passerelles pour piétons. Le règlement sera soumis aux votes des contribuables le 6 novembre prochain.

Feu le Cardinal Coullie

Promu archevêque de Lyon et de Vienne en 1893, en remplacement du cardinal Foulon, il fut intronisé le 14 septembre.

Mgr Coullié ayant engagé ses paroissiens à ne tenir aucun compte, jusqu'à plus ample informé, du décret sur la comptabilité des Fabriques, le ministère Casimir-Périer lui fit supprimer son traitement.

Comme on lui faisait remarquer, à cette occasion, qu'il se verrait peut-être privé du chapeau de cardinal, Mgr Coullié répondit: "Qu'importe, cela ne m'empêchera pas d'entrer en Paradis, où l'on n'entre que chapeau bas". Le 19 avril 1897, le prélat était néanmoins nommé cardinal, avec le titre de la Trinité des-Monts.

Des circonstances exceptionnelles signalèrent le fécond épiscopat du cardinal Coullié. Lors du passage à Lyon des marins de l'escadre russe, Mgr Coullié conseilla à ses prêtres de se mêler le plus possible au peuple; son conseil fut suivi et produisit une excellente impression. Trois ans après, le président Carnot se trouvait à Lyon, le 24 juin 1894, et montrait une prévenante courtoisie à l'égard de l'archevêque. A l'issue du banquet officiel, il s'entretenait avec le prélat, qu'il devait revoir quelques instants plus tard à son chevet, mortellement frappé par l'Italien Caserio, en se rendant au théâtre. Le président Carnot fut transporté à la préfecture, où Mgr Coullié vint aussitôt le visiter: "Je suis bien touché, Monseigneur, dit le blessé, d'une voix faible, donnez-moi votre bénédiction."

—Je vous apporte plus que cela, dit l'archevêque, l'absolution de vos péchés.

—Volontiers, dit le président.

Pendant cinq minutes, le prélat resta seul au chevet du blessé, auquel il donna l'absolution. Mgr Coullié était rappelé peu après pour administrer l'extrême-onction au président moribond, qu'il ne quitta que lorsqu'il eut rendu le dernier soupir..............

L'Electricite et l'Agriculture

Le cultivateur d'Ontario pourra dès l'an prochain utiliser l'électricité pour ses travaux de ferme.

M. Beck, le ministre du cabinet Whitney qui s'occupe spécialement du service électrique, a définitivement assuré le succès de son projet.

Il y a dix-huit mois environ, lorsque le générateur de Niagara commençait à donner le pouvoir et la lumière aux cités, M. Beck envoyait immédiatement en Europe une commission d'études pour recueillir tous les renseignements possibles sur l'adaptation de l'électricité à l'agriculture. Cette commission a fait son rapport. La commission ontarienne l'a immédiatement utilisé et la semaine dernière on fait à Cookville, près de Toronto, des expériences concluantes sur la ferme d'un M. Might, en présence de trois cents cultivateurs.

Avant de faire ces expériences la commission ontarienne a calculé, de la façon la plus précise possible, la force motrice dont la moyenne des cultivateurs a besoin et à quel prix celle-ci peut leur être fournie.

Un demi cheval-vapeur suffit pour l'éclairage, la distribution de l'eau et la cuisine; pour tous les travaux de la ferme y compris le battage des grains, il faudra deux chevaux-vapeur. Chaque cheval-vapeur coûtera $30 par année avec $20 en plus pour les frais généraux. Donc, pour $100 par année, un cultivateur pourra faire exécuter tous ses gros travaux de ferme. On dit que quatre cents cultivateurs sont déjà prêts à utiliser l'électricité, convaincus qu'ils sont de l'économie considérable qu'ils en retireront.—*Le Devoir*.

G. Dallaire.

Quand vous avez un mauvais rhume, vous cherchez la meilleure médecine possible pour le guérir. Voici l'opinion d'un pharmacien: J'ai vendu le remède Chamberlain pour le rhume pendant 15 ans dit Enos Lollar, de Saratoga, Ind., et considère que c'est ce qu'il y a de mieux sur le marché. En vente chez R. A. McRuer.

Les Médecins Conseillaient l'Opération.

Puis Ont Guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Swarthmore, Penn.—"Pendant quinze ans j'ai souffert une indicible agonie, et durant une période de presque deux ans, j'ai eu des hémorragies et les médecins me dirent qu'il me faudrait subir une opération, mais je commençai à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et je suis maintenant en parfaite santé. J'ai passé l'époque de l'Age Critique et ne puis assez hautement proclamer votre Composé Végétal. Chaque femme devrait en faire usage pendant ce temps-là. Je le recommande aux plus âgées, comme aux plus jeunes pour toutes les maladies féminines."—Mde. Emily Scheppegrell, Swarthmore, Pa.

Expérience d'une Femme Canadienne:

Fort William, Ont.—"Je me sens vraiment incapable de dire assez, à toutes les femmes, tout le bien que m'a fait le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je me sentais faible et fatiguée et je ne pouvais me reposer la nuit. Une amie me recommanda votre Composé, et bientôt je recouvris ma santé et mes forces et ne pouvais désirer un meilleur sommeil. Je connais d'autres femmes qui en ont fait usage pour les mêmes causes, et elles se joignent à moi pour en faire l'éloge."—Mde. Wm. A. Buffet, 431 South Vicar Street, Fort William, Ontario.

Puisque nous garantissons que tous les témoignages que nous publions sont vrais, c'est très naturel de supposer que si le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a eu assez de vertu pour guérir toutes ces femmes, qu'il aura le même pouvoir sur toutes celles qui peuvent souffrir de ces mêmes misères.

Si vous désirez des avis particuliers, écrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., à Lynn, Mass. (confidentiellement). C'est une femme qui ouvrira, lira et répondra à votre lettre, tout en la gardant dans le plus grand secret.

L'Aviation et la Guerre

Paris,—Le plus grand attrait de la guerre simulée a été les éclaireurs-aviateurs, qui en quelques heures firent le travail que la cavalerie aurait mis des jours à accomplir.

Ces aviateurs purent démasquer toustes les positions et tenir les commandants de chaque partie informés des mouvements des forces opposées.

Les éclaireurs sur bicyclettes eux aussi prouvèrent leur grand utilité.

—Chambres garnies à louer. S'adresser au No. 169, Avenue Provencher.

Voici une femme qui parle d'après son expérience personnelle, qui est longue, c'est Mme P. H. Brogan, de Wilson, Pa., qui dit: Je sais par expérience que le remède Chamberlain pour la toux est de beaucoup supérieur à tout autre. Pour le croup il n'y a rien qui le surpasse. En vente chez R. A. McRuer.

Les fils du Roi d'Angleterre s'amusent au depens de M. Churchill

Londres—Voici qu'à présent, les membres de la famille royale d'Angleterre eux-mêmes se mêlent de faire de la propagande en faveur des suffragettes militantes!

Albert et Henry, les deux jeunes fils du roi ont apposé par espièglerie des drapeaux rouges portant l'inscription "Votez pour les femmes", à la porte des appartements qu'occupait M. Winston Churchil à Balmoral, l'hôte du roi Georges. On trouva aussi des petits drapeaux semblables arborés sur les automobiles dans le garage royal où les jeunes princes avaient étendu leurs gamineries.

On soupconna d'abord les domestiques d'être les auteurs de cette farce qui avait rendu la reine furieuse. Cette dernière ordonna une enquête qui amena la découverte des véritables auteurs de la plaisanterie

Les jeunes princes Albert et Henry avouèrent qu'ils avaient tout simplement voulu s'amuser et qu'en réalité on aurait tort de les soupconner d'avoir des sympathies pour les suffragettes anglaises. Ils implorèrent le pardon royal, et ils ne l'obtinrent qu'à la condition de faire des excuses à M. Churchill

La France l'Angleterre et la Russie

DÉCIDENT DE BOYCOTTER DES NAVIRES.

—D'après une entente, signée récement entre la France, l'Angleterre et la Russie, la France doit concentrer toutes ses forces navales dans la Méditerranée laissait à l'Angleterre et à la Russie, le soin de garder la mer du Nord, le détroit du Pas de Calais, et les côtes françaises sur l'Atlantique

Il a été égalment convenu qu'. en cas de guerre européenne, le détroit du Pas de Calais serait fermé à tous les navires autres que ceux de la France, de l'Angleterre et de leurs alliés.

La place du Canada dans la marine marchande

Ottawa,—Le Canada occupe la neuvième place comme pays maritime du monde L'Angleterre arrive em premier, l'Allemagne, en deuxième, pui viennent les Etats-Unis, la Norvège et la France-

La marine marchande du Canada se compose de 8.088 navires d'un-tonnage de 77,446 d'une valeur de $23.113.380. Depuis un an, la marine a augmenté de 339 navires, 27,736 tonnes d'une valeur de $1,148,120. La marine donne de l'emploi à 41,447 personnes.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Cité de St-Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins d'en êtres empêché dans chaque cas respectif par une pétition tell que ci-après mentionnée).

Dans les cas respectifs où tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés, la Cite émettra des débentures spéciales pour un montent égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélevera une taxe annuele et uniforme de frontage(sur les propriétés faisant front sur le côté des rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et creer un fond d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas cinq pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur la placement du fonds d'amortissement

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition, telle que-cidessus mentionnée n'aura pas été presentée et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, et la periode d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payablesrespectivement comme suit:

PERIODE DE SEPT ANS.

Un trottoire en madriers de 5 de largeur sur le côté est de la rue Langevin, de la limite sud des 27.55 pieds nord du lot 18, bloc 3, plan 1209, à la rue Victoria. Coût approximatif, $434,25

Un trottoire en madriers de 5 pieds de largeur sur le côté est de la rue Ritchot, de la limite sud des 5.6 pieds nord du lot 7 bloc 4, plan 1209 à la rue Victoria, Coût approximatif, $217.15

PERIODE DE VINGT ANS.

Un trottroir granolithique de cinq pieds de largeur sur le côté nord de la rue Fortin, du chemin Ste-Marie à la Rivière Rouge. Coût approximatif, $429.78.

Par ordre,
J. B. COTÉ
Greffier

St-Boniface, Man., le 2 octobre, 1912.

On Demande

Un homme d'expérience pour creuser les puits et prendre charge d'une machine à creuser les puits, "Monarch Well-Drilling Machine"; machine à gasoline, six-chevaux; emploi devant commencer dans la première semaine d'octobre; s'adresser en donnant des références et en disânt le salaire requis par jour ou par mois, avant le 7 octobre prochain, à

E. J. R. ARPIN, Sec.-Tresorier
Municipalite de Taché, Lorette P. O. Man.

LA TERRE AVANTAGEUSE PAR EXCELLENCE

Quelques uns des grands avantages offerts par la Province du Manitoba et qui font toucher du doigt l'excellence des conditions de vie de ceux qui viennent y résider.

POUR LE CULTIVATEUR

La fertilité du sol et les qualités climatériques de la Province du Manitoba lui ont mérité le nom de "Terre du Blé No. 1".

Aux fils de ses cultivateurs, Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole insurpassé en Amérique.

POUR L'ARTISAN ET POUR LE MANŒUVRE

Les industries florissantes de cette Province, dans des villes qui grandissent toujours, réclament de façon impérieuse des artisans et des manœuvres, avec ou sans expérience. Travail abondant pour tous.

POUR LE CAPITALISTE

Des pouvoirs électriques considérables assurent aux manufactures et aux autres entreprises industrielles une production économique; des terres fertiles, des ressources naturelles illimitées, une grande facilité de transport, des cités grandissant rapidement offrent au capital et à l'intelligence des avantages et des profits sans pareils ailleurs, et dépassant toutes prévisions.

Nous vous invitons tous à venir ici et à participer à notre prospérité et à la grandeur future de ce pays.

Pour plus amples renseignements écrire à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.
JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.
J. F. TENNANT, Gretna, Man.
W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.
S. A. BEDFORD, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une fille de cuisine, s'adresser à l'hotel Couture, Saint-Boniface.

—On demande une servante. S'adresser à Mme Genthon, No. 240 rue Dumoulin, St-Boniface.

—On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin.

—M. Jules Turenne est arrivé la semaine dernière avec son épouse d'un voyage aux Etats Unis.

—On demande un délivreur. S'adresser à P. Couture et Cie., 25 Avenue Provencher, Saint-Boniface.

—Deux chambres à louer, meublées ou non-meublées. S'adresser au No. 92, rue Ritchot, St. Boniface.

—Une femme demande position, soit comme servante, ou bonne d'enfant, dans une bonne famille. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

—On demande un expéditeur (shipper) d'expérience dans la marchandise pour plomberie et chauffage. S'adresser à la Cie Charette Kirk Ltée., St-Boniface.

—Le steamer *Winnitoba* a été brûlé à son quai, dimanche, au parc Hyland. La Hyland Navigation Company, propriétaire de ce bateau, en reconstruira probablement un autre.

Le mal de tête est causé par le désordre de l'estomac: Prenez les pastilles Chamberlain et votre estomac revenant à la santé, les maux de tête s'en iront. En vente chez R. A. McRuer.

—On demande deux garçons actifs. Aucune autre demande ne sera prise en considération. Préférence sera donné aux résidents de la ville de St. Boniface. The Taggart Ornamental Iron Works, St. Boniface.

—M. Ben Walton a reçu instruction de MM. Ireton et Chartrand de vendre à l'enchère samedi, à une heure, à l'hotel de St. Boniface, le 5 octobre: chevaux, vaches, harnais, wagons etc. Conditions de la vente: comptant.

—On peut s'inscrire des maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales: Tenue des livres, Arithmétique, Clavigraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

J. W. Copeland, de Dayton, Ohio., acheta une bouteille du remède de Chamberlain pour la toux à l'usage de son fils qui avait mal à la gorge. Et avant que la bouteille ne fut tout finie, l'enfant se portait mieux. Est-ce que ce n'est pas mieux que de payer un compte de docteur pour $5.00. En vente chez R. A. McRuer.

—Se sont enrégistrés à l'Hotel St. George, St. Boniface, la semaine dernière: M. H. Peters' Milwaukee, Wis, M. H. H. Thompson, St. Paul Minn., M Z. Beaulieu, St. Philomène, P. Q., M. C. C. Myers, Saskatoon, Sask., M. W. Desilet, Keenora, Ont., M. Thos. E. Heath Saskatoon Sask., Melle Helen Lavallée, Benard, Man., M. et Mde Nap. Lavoie, Montréal, P. Q., M. Thos J. Smith, Warroad, Minn.

—"The Chocolate Soldier", opérette en trois actes, au grand Théatre Walker, cette semaine. Lundi le 7 octobre drame en 4 actes, "The Butterfly on the Wheel", sous la direction de M. Lewis Waller, acteur anglais. Pendent deux semaines, commencant lundi le 14 octobre, la fameuse troupe Gilbert et Sullivan représenteront les opéras comiques. "The Mikado", "Les Pirates de Pizance", Patience" et "H M S. Pinafore". La troupe de 90 figurants a pour premier acteur M. Dewolf Hopper.

UN DANGER A EVITER

Noces d'Or

Lundi dernier, monsieur et madame John McDougall, de cette ville célébraient leurs noces d'or.

Il y a eu à la cathédrale à cette occasion une messe solennelle chantée par Mgr Dugas. Les vénérés jibilaires y ont renouvelé leurs vœux et ont reçu la bénédiction de l'Eglise.

La famille et de nombreux amis assistaient à cette messe.

Il y eut musique.

Lundi soir un groupe d'amis se rendit chez M. et Mme McDougall pour leur offrir leurs félicitations.

Au nom de tous, M. Ed. Poulain présenta une bourse de pièces d'or et accompagna ce cadeau de fort agréables paroles. Ce fut une très jolie soirée.

Nous nous unissons à toutes ces marques d'estime et souhaitons de long jours encore aux jubilaires.

* * *

A la messe où M. et Mme McDougall célébraient ces noces d'or, avait lieu le mariage de M. John D. McDougall, de cette ville, neveu du jubilaires, et de mademoiselle Helen Healy. Ce fut donc pour cette famille une double fête; et le 30 septembre restera pour elle une date justement mémorable.

Mariage

Ce matin avait lieu à St-Pierre le mariage de M. Eugène Turenne fils de M. Joseph Turenne, de St-Boniface, et de mademoiselle Gilda Préfontaine, fille de M. Albert Préfontaine M. P. P.

Samedi soir les amis de M. Turenne lui ont fait une jolie démonstration et lui ont présenté des cadeaux.

Nous offrons à M. et à Mme Turenne nos meilleurs vœux de bonheur.

Communication a la Presse.

CULTURE DES PETITS FRUITS

Si tant de gens adonnés culture des petits fruits n'arrivent même pas à en produire pour leur propre usage, c'est par suite de cette idée fausse qu'il faut trop de temps pour prendre soin du jardin. Telle est l'opinion exprimée par M. W. T. Macoun, horticulteur du Dominion, dans une étude dont il a donné lecture au comité d'agriculture et de sylvicuture du Sénat. Cette étude formant une brochure de 35 pages traite à fond, dans le langage le plus simple, de la culture des petits fruits. Il y est question des fraises, framboises, mûres, groseilles, et des différentes sortes de gadelles (groseilles à grappe) et cassis. Outre des instructions complètes sur la façon de planter et cultiver, l'auteur y donne des observations sur les mérites relatifs des variétés.

Cette brochure contient un tableau intéressant sur le coût de production et les rendements d'un acre de fraises. En supposant un prix de vente de cinq cents par boite, elle fait voir un profit net de quatre vingt quatre dollars. Une section est consacrée à la préparation et à l'application des insecticides et fongicides utiles à la production des fruits. Avec cette étude pour les diriger, il n'y a pas de raison pour que tous les cultivateurs ne cultivent pas un jardin à petits fruits. Il a été tiré de cette brochure un nombre considérable d'exemplaires, qui seront distribués gratuitement, sur demande adressée au bureau des publications du ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

LA COLLINE

J'ai dit parfois,—épouvanté par les détresses
De la grand'ville ardente au sinistre mépris,—
Au gueux exaspéré, que tout insulte et blesse,
Triste, j'ai dit ces mots, les sachant incompris:

"Tu monteras sur la colline solitaire,
Sur la colline où les pantins ne viendront pas,
Et tu diras à l'enfant simple de la terre:
Entre, voilà ma table, et viens, voici mes bras!

"Et quand vous vous serez tous deux agenouillés
Sous les doigts bénissants du vieux prêtre qui tremble,
Vous reviendrez ardents à cultiver ensemble
L'âme terrienne aux plis des longs guérets mouillés.

"Vous aurez un grand lit, sombre, sans ornements,
A la tête duquel une Vierge de plâtre
Se jaunira plus tard à la chaleur de l'âtre.
Vous aurez des berceaux d'osier pour vos enfants.

"Vous n'entendrez que deux amis: la terre et Dieu,
Qui vous parleront mieux le soir dans l'ombre pure;
Vous serez sans argent, et vos mains seront dures,
Mais vos espoirs seront plus clairs que le ciel bleu."

C.-FRANCIS CAILLARD.